

**LISTE DES DELIBERATIONS  
SOUISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

-----  
**Séance du 03 mars 2023**  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le 03 mars à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, Jean KASPAR, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, M. BOUREL, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : Mme SIMON (pouvoir à Mme NAZE), Mme LETIN (pouvoir à M. KASPAR), M. VERGNAUD (Pouvoir à Mme AUTRET), Mme RICHARDSON (pouvoir à M. FERNANDÈS), M. PÉANNE (pouvoir à M. LOISEAU), Mme ROLLOT (pouvoir à Mme ZEPPA), M. BOULLEAUX, Mme BERTRAND (pouvoir à M. BURGUIÈRE), Mme SZEWZYK (pouvoir à M. THOMAS).

Absents : Mme EL HAOUCHI.

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Date de convocation : 24 février 2023

Date d'affichage : 9 mars 2023

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
2023.013	Débat sur les orientations budgétaires	Unanimité
2023.014	Projet de réhabilitation du centre de loisirs et subventions	Unanimité
2023.015	Projet de réhabilitation du gymnase Émile CHICANNE et subventions	Unanimité
2023.016	Projet de rénovation de la toiture de l'école maternelle de la Tour et subventions	Ajourné
2023.017	Projet de création d'un city stade et subventions	Unanimité
2023.018	Conventions avec Voies Navigables de France (VNF)	Unanimité
2023.019	Règlement intérieur de la salle de vidéo protection urbaine	Unanimité
2023.020	« La nuit du jeu » - convention de partenariat avec l'association Sens Ludique	Unanimité

La Maire

Nadège NAZE

